chrétienne), centurion prétorien, d'abord peut-être dans la 2e cohorte (fragment inédit à l'Antiquarium du Gouvernement de Rome), puis dans la 1^{re} (C. I. L., VI, n° 2431 et ici).

Ce centurion prétorien, qui daterait de l'époque des Philippes (246 à 249 ap. J.-C.), serait le premier et le seul qui fût chrétien. Remarques sur les témoignages de christianisme qu'on peut relever au prétoire.

Au R/ restes d'une épitaphe postérieure.

RIVISTA DI FILOLOGIA, LXVI, 1938.

P. 113-128. M. A. Levi revient sur la grande inscription d'Octave trouvée à Rhosos (Ann. épigr., 1934, nº 217). Les deux premiers documents sont de 35 av. J.-C. Intérêt du texte pour la connaissance de la marine romaine en général et celle d'Octave en particulier; rapports de compétence entre les triumvirs; examen détaillé des dispositions contenues dans le deuxième document, qui

sont très larges et semblent concerner Séleukos seul.

P. 129-143. A. Degrassi. Problèmes chronologiques relatifs aux colonies de Luceria, d'Aquileia et de Teanum Sidicinum.

1° Commente les divers détails de l'inscription n° 110 de l'Ann. épigr., 1938 et met en valeur la donnée permettant de conclure à l'origine augustéenne de la colonie de Luceria.

2º Aquilée n'est pas colonie d'Auguste, mais peut-ètre de Claude ou de Néron. Dans l'inscription de Tricesimo (Ann. épigr., 1923, nº 45), le q. concerne les deux derniers personnages et représente q(uaestores); les deux premiers seraient des pr(aefecti), non des pr(aelores); les murs auraient été construits aussitôt après l'irruption des barbares de 52 av. J.-C. (César, De bello gall., VIII, 24, 3). — Voir plus haut, Jahrbuch des archäol. Instituts, Anzeiger, 1938, col. 622.

3° D'après un fragment de fastes municipaux trouvé à Teano (Ann. épigr., 1905, n° 192; 1909, n° 78), où l'auteur lit et restitue comme suit les 1. 9-10:

172) It magistral(um) ex k.... ad...] August(as) [gesserunt],

il semble bien que les deux Vipstani de la I. 8 sont les commissaires chargés de transformer Teanum de municipe en colonie (la date donnée par l'inscription est 46 ap. J.-C.); l'indication des nos 4781 et 4799 du C. I. L., X: Teanum colonie de Claude, est i

ainsi confirmée. Avant cette date, la ville avait à sa tête des IIII viri; ensuite, elle eut des II viri.

(la date donnée par l'inscription est 46 ap. J.-C.); l'indication des mos 4781 et 4799 du C. I. L., X: libus et établit que le texte Teanum colonie de Claude, est i conservé C. I. L., I, 2° édit.,